



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :

en exercice : 19
présents : 13
votants : 18

L'an deux mil vingt deux

le dix-neuf septembre à dix-neuf heures trente,

le Conseil Municipal de la Commune de REVENTIN VAUGRIS

dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

à la Mairie,

sous la présidence de Mme Edith RUCHON, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 15 septembre 2022.

PRESENTS : Mme RUCHON Edith, Maire. M. ORENGIA Alain, Mme CAMUS Katy, Mme GATET Fanny, M. MARTICORENA Jean-Claude, Adjoints. Mme MOSNIER Dominique, Mme TONOLI Eliane, M. PACITTI Jacques, M. BOITON Roger, M. LAROSE Didier, Mme BIEUVELET Laetitia M. LEFAIVRE Pierre-Gilles, Mme CHAVASSE Danielle.

ABSENTS EXCUSES : M. LEICHER Jean-Luc (pouvoir à Mme GATET), M. AUTISSIER Bertrand (pouvoir à Mme CHAVASSE), M. GROS Gérémy (pouvoir à M. ORENGIA), Mme BURGAUD Véronika (pouvoir à Mme TONOLI), M. PEYRE Bernard (pouvoir à Mme MOSNIER).

ABSENT : M. BERTHONNECHE Brice.

Secrétaire : M. LAROSE Didier.

DELIBERATION N° 2022 – 45

OBJET : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION
« ENTREZ ! C'EST OUVERT ! »

Madame la Maire fait part de la demande de subvention exceptionnelle reçue de l'association « Entrez ! C'est ouvert ! » pour la partie du projet « De la graine à l'assiette » dont elle a la responsabilité financière.

Ce projet se déroulera sur l'ensemble de la scolarité 2022/2023 et concernera deux classes de l'école Paul Vincensini.

Considérant que ce projet s'articule autour de la valorisation des fruits et légumes afin qu'élèves et parents leur accordent une plus grande place dans leur alimentation quotidienne,

Considérant que ce projet va permettre à tous les élèves de l'école de participer à la semaine du goût,

Considérant qu'une conférence de sensibilisation sur l'alimentation sera ouverte au public,

Considérant qu'une demi-journée de formation assurée par une diététicienne permettra de délivrer les connaissances actuelles en nutrition à l'ensemble du personnel scolaire,

Mme la Maire propose au Conseil Municipal d'attribuer une subvention exceptionnelle de 1 560 € afin d'aider l'association à équilibrer son budget pour ce projet.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 17 voix Pour (Mme BIEUVELET n'a pas pris part au vote) :

- Décide d'attribuer une subvention exceptionnelle d'un montant de 1 560 € à l'association « Entrez ! C'est ouvert ! » pour le projet « De la graine à l'assiette ».
- Dit que la dépense de cette subvention sera imputée sur les crédits qui seront inscrits au compte 6574 du Budget 2022.

Envoyé en préfecture le 22/09/2022

Reçu en préfecture le 22/09/2022

Affiché le

Berger
Levrault

ID : 038-213803364-20220919-2022_19_09_45-DE

- Dit que l'association devra fournir une justification de l'emploi de la subvention et un bilan de ce projet.
- Autorise Madame la Maire à signer tous les documents y afférents.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour extrait conforme,

En mairie, le 20 septembre 2022.

Mme la Maire,
Edith RUCHON



Acte rendu exécutoire le 23/09/2022

- après télétransmission électronique le 22/09/2022

- et mise en ligne sur le site de la Commune le 23/09/2022